cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Lyne Gravel
https://www.cadre21.org/membres/0b9cac9102d043b7b2d464d0

Date d'obtention : 2022-11-30 15:14:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime 2. Évaluer l'incident 3. Vérifier l'information * l'acte est impulsif = faire intervention et téléphoner la police l'acte est malveillant= Police 4. Parler au jeune instigateur
Amorce= contexte, Identifier les circonstances
Nature= nature des gestes posés, évaluer le degré
Intentions= intentions derrière le partage, comprendre les motivations
étendue= étendue du partage des images, établir l'envergure de la diffusion
Type d'implication= rôle de chacune des personnes impliquées
Limiter les discussions au strict minimum et demander aux parents de ne pas ébruiter l'affaire pour protéger la jeune victime, les autres personnes impliquées ainsi que leur vie privée.
Éviter la consultation des photos ou des vidéos.
Rassurer la victime.
Agir rapidement pour éviter la diffusion des photos ou vidéos, il s'agit d'une situation d'urgence.
Préserver l'identité de chacun

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que tout au long des l'interventions, selon les informations recueillies, les étapes d'interventions se définissent et se clarifies faces à de nouvelles informations . Les choix les étapes d'interventions sont définis et bien identifier en se référant à la trousse et la grille d'évaluation. Je me sens bien accompagner en respectant les étapes.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, l'étape la plus délicate est de confisquer le cellulaire. Un refus de l'élève implique souvent une désorganisation de celui-ci malgré un téléphone à la police.